

# Le Chêne pédonculé n'arrête pas de dépérir... en Beauce comme ailleurs

*Comment sauver les bois sur anciennes terres agricoles ?*

**L**e Chêne pédonculé, essence colonisatrice, s'installe facilement sur les terres délaissées par l'agriculture depuis plus ou moins longtemps et s'y retrouve fréquemment inadapté. C'est le cas en Beauce, connue pour ses grandes plaines agricoles. Les bois sont peu nombreux, de taille réduite... et souvent dépérissants ! Mais des solutions existent.

## Des causes multiples

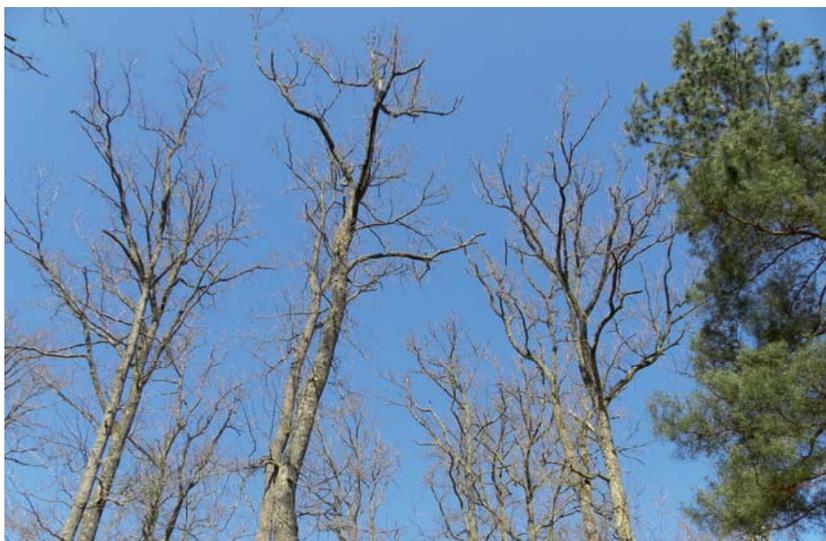
Le Chêne pédonculé aime la lumière et l'eau. Mais en Beauce les précipitations sont faibles (500 mm/an) et de plus en plus décalées hors période de végétation (changement climatique). Les sols offrent généralement peu de réserve en eau ; ils ne la retiennent pas (sable, calcaire) ou elle reste inaccessible aux racines (argile à silex).

Le Chêne pédonculé n'est donc souvent **plus à sa place** là où on le trouve. Alors il dépérit : la tête sèche puis l'arbre entier. Mais ce phénomène peut être réversible. Des outils de diagnostic (« Archi » et « Depfeu ») permettent de savoir si le chêne va irrémédiablement mourir, s'il a réagi et se constitue une masse foliaire qui le sauvera ou si le doute persiste.

Des mortalités proviennent aussi de **coupes trop fortes** de peuplements laissés longtemps sans gestion, donc serrés (ce que n'apprécie pas le pédonculé) : coupe de taillis... Le passage brutal d'une ambiance forestière à un boisement clairsemé provoque un stress pour les arbres, parfois insurmontable.

## Aider les jeunes

Le **diagnostic** du peuplement et du sol est indispensable pour trouver le remède. S'il est jeune et bienvenant (bois petits ou moyens, bonne qualité et nombre suffisant) on l'aidera à croître



DSF

*Le Chêne pédonculé souffre s'il ne pleut pas assez et si le sol est trop sec.*

jusqu'à son exploitabilité ; éclaircies modiques (15-20 % du volume des réserves et 25 % du taillis) tous les 10 ans environ. Sinon on envisagera sa transformation rapide.

L'ouverture de cloisonnements facilitera la pénétration de la parcelle et réduira le tassement des sols par les engins (facteur supplémentaire de dépérissement).

## Renouveler les gros

Si vos chênes sont gros ou très gros, leur renouvellement est nécessaire. Dans ces parcelles dépérissantes la régénération naturelle est exclue, au risque de reconduire une futaie condamnée. La transformation est

la seule solution : couper les chênes et les remplacer par une essence pérenne : Chêne sessile, Chêne pubescent, pins, cèdres...

Si les gros bois sont mélangés à des moyens, le renouvellement partiel est possible, notamment si les diamètres sont répartis par bouquets : on remplacera les gros arbres par des plants d'espèces mieux adaptées.

Avant toute décision (essence, technique de plantation...), demandez conseil au technicien du CRPF.

*Laurence PLAIGE  
Technicienne au CRPF*

**Contact :**  
**Techniciens du CRPF (voir page 12)**



**COOPÉRATIVE FORESTIÈRE**

SÉCURITÉ FINANCIÈRE - TRANSPARENCE - TECHNICITÉ

Exploitation et commercialisation de tout type de bois  
Reboisement et entretien  
Document de gestion durable et diagnostics conseils



Agence Blois-Tél : 02 54 55 80 00
Agence Bourges-Tél : 02 48 70 45 60
Agence La Châtre-Tél : 02 54 48 22 56